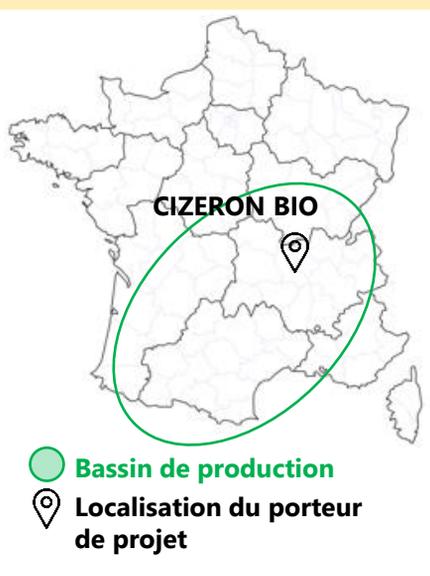




Filière grandes cultures

Principales régions concernées :
**Auvergne-Rhône-Alpes,
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 et Occitanie**



Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Caractère suprarégional
- Innovation sur la formulation des aliments
- Cofinancement public conséquent
- Contractualisation pluriannuelle à l'amont, contractualisation à l'aval

Développement de la filière alimentation animale en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans un contexte de forte progression de la demande en alimentation animale bio et d'une moindre disponibilité en matières premières bio pour la fabrication des aliments, Cizeron Bio souhaite, entre autre, développer et optimiser sa capacité de stockage de matières premières et de fabrication d'aliments afin de :

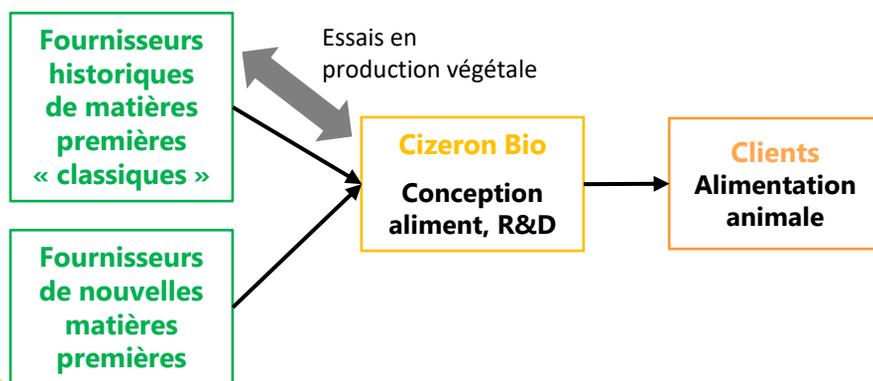
- Poursuivre le travail de R&D afin d'incorporer de nouvelles matières premières dans la conception des aliments
- Accompagner le développement économique et social du territoire

Le projet se déroulera du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2023

Le porteur de projet : Cizeron Bio

Partenaires associés : Fournisseurs historiques de Cizeron Bio, nouveaux fournisseurs pour les nouvelles matières premières, et clients partenaires

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 3,3 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 517 251 €.

Un cofinancement a également été sollicité notamment auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.